

Le recyclage au bord de la crise

Alexandre Shields

30 octobre 2017

Le Québec est sur le point d'être confronté à une crise du recyclage extrêmement sévère, a appris Le Devoir. La fermeture du marché chinois, principal acheteur de nos matières recyclables, risque en effet de forcer l'enfouissement ou l'incinération de plusieurs milliers de tonnes de ces matières, à défaut de trouver rapidement des solutions pour transformer toute l'industrie. Le gouvernement Couillard promet d'agir, mais n'a toujours pas de plan.

À force de parler de recyclage, de sensibiliser les citoyens et de mettre en place les infrastructures nécessaires pour favoriser la collecte sélective, les Québécois ont développé l'habitude de la récupération. Selon les données de Recyc-Québec, plus de 800 000 tonnes de matières sont récupérées chaque année, dont plus de 700 000 tonnes de papier et de carton.

Phénomène méconnu, la majorité de ces matières sont triées ici avant d'être expédiées à l'extérieur du Québec pour être recyclées. La part des matières recyclables destinées à l'exportation ne cesse d'ailleurs d'augmenter. Elle est passée de 49 % à plus 60 % depuis 2010.

Ces matières, qui peuvent ainsi voyager sur plusieurs milliers de kilomètres, sont principalement vendues à la Chine. À titre d'exemple, en 2015, 62 % des « fibres » (papier et carton) exportées ont été expédiées en Chine, soit près de 300 000 tonnes. À cela s'ajoute notamment une part importante des quelque 40 000 tonnes de plastique récupérées.

Or, la Chine a annoncé son intention de cesser complètement l'importation de plusieurs matières recyclables d'ici la fin de l'année, dont les mélanges de papier et de carton et différents types de plastique. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme nommé « National Sword », a pour objectif de réduire substantiellement les importations de « déchets étrangers » toxiques en Chine. Le pays veut aussi favoriser sa propre industrie de la récupération.

Impacts au Québec

Cette décision aura des impacts très sévères dans plusieurs régions du monde, dont le Québec. « On frappe un mur en ce moment. La Chine ferme ses portes et il n'est pas question de les rouvrir au cours des prochains mois. Nous sommes pris avec les matières et on ne peut pas dire aux gens de cesser de récupérer », résume Karel Ménard, directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

Chez Éco Entreprises Québec, qui représente les entreprises dans leurs obligations légales de financer la récupération, on constate aussi que le choc sera brutal. « Ça nous préoccupe beaucoup. Les Chinois étaient de très gros acheteurs et les principaux clients pour les matières mélangées, dont le papier et le carton », explique la présidente-directrice générale, Maryse Vermette. L'industrie chinoise acceptait des tris de « moindre

qualité » des matières récupérées. « Nos centres de tri ont donc développé leur modèle d'affaires pour répondre aux besoins de cet acheteur important. »

« On exporte principalement vers la Chine parce qu'on ne se donne pas la peine de faire de la récupération de qualité, déplore Karel Ménard. Souvent, les centres de tris ne sont pas équipés pour faire un tri optimal des matières qu'ils reçoivent. Mais il y avait des acheteurs en Chine, où la matière était souvent triée de nouveau. »

La disparition subite de ce marché crucial signifie donc que les centres de tri du Québec seront rapidement pris avec des quantités importantes de matières invendues. Une situation très sérieuse, prévient Mario Laquerre, un spécialiste de la gestion des matières résiduelles qui a été à l'emploi de Recyc-Québec pendant 20 ans. « Les centres de tri n'ont pas de grande capacité d'entreposage. On ne peut pas décider d'entreposer les matières pendant des mois, le temps que ça passe. C'est donc assez pressant de trouver des solutions. »

Enfouissement

Dans la foulée de la crise financière mondiale de 2008, le Québec avait déjà été confronté à un coup d'arrêt de la demande pour les matières récupérées. Une situation qui a mené à l'incinération ou à l'enfouissement d'une bonne quantité de matières pourtant recyclables, rappelle Karel Ménard.

Est-ce que le Québec sera bientôt forcé de brûler ou d'enfouir des milliers de tonnes de matières récupérées ? « La solution facile serait de se tourner vers l'enfouissement. Mais selon nous, ce n'est pas acceptable », répond Maryse Vermette. « Les matières mises dans le bac sont faites pour être transformées. Ce sont des ressources qui ont une grande valeur. »

Il faudra pour cela trouver le moyen de les vendre, et rapidement. Tous les intervenants insistent d'ailleurs sur l'urgence de revoir les façons de faire de l'industrie du recyclage au Québec. « Il nous faut un électrochoc, parce que notre inaction nous revient en plein visage, affirme Karel Ménard. Nous avons beaucoup développé la récupération au Québec depuis 20 ans, avec les centres de tri, les bacs, etc. Mais nous avons mis de côté le recyclage. »

« Il nous faut un plan de match à très court terme et une stratégie à moyen terme. Mais ça va prendre du temps, par exemple, pour développer les marchés locaux », prévient Mme Vermette. « Des entreprises d'ici pourraient être intéressées à acheter des matières. Mais il y a toujours une question de qualité et de prix », souligne Mario Laquerre. Selon lui, il faut donc améliorer la qualité du tri des différentes matières. Dans la foulée de la crise de 2008, rappelle-t-il, des programmes d'aide financière avaient d'ailleurs été mis en place pour aider les centres de tris à se doter de meilleurs équipements.

Recycler ici

En entrevue au Devoir, la nouvelle ministre de l'Environnement Isabelle Melançon reconnaît que la fermeture du marché chinois est préoccupante. Mais pour le moment, aucune solution n'a été identifiée pour éviter le recours éventuel à l'enfouissement ou à l'incinération des matières récoltées pour des coûts annuels de plus de 150 millions de dollars.

Mme Melançon estime qu'il faut « augmenter » le taux de matières recyclées au Québec. « C'est un objectif ambitieux dont on doit se doter. » Elle questionne d'ailleurs la stratégie qui consiste à exporter les matières en Chine, en raison des impacts environnementaux d'une telle pratique. Est-ce que des investissements sont prévus de la part du gouvernement ? La « réflexion » est en cours, répond la ministre. Avant de prendre des décisions, Québec attendra cependant de prendre connaissance de la « planification stratégique » élaborée par Recyc-Québec.

La société d'État responsable de la gestion des matières résiduelles confirme qu'une telle planification est en cours d'élaboration. L'objectif serait de « conserver le plus de matières possible au Québec, et ce, dans une perspective d'économie circulaire ».

Quant aux bouleversements majeurs provoqués par la fermeture du marché chinois, Recyc-Québec dit travailler à « documenter les impacts potentiels afin de proposer des pistes d'action ». La société d'État a toutefois refusé d'accorder une entrevue au Devoir à ce sujet.